



COMMUNIQUÉ

Sécurité

Abrasion des sangles de cuisses

Fevrier 2007

Il a été constaté sur certaines sellettes équipées d'un plateau d'assise «light» en carbone, des cas d'usure des sangles de cuisses par abrasion. Une amorce de déchirure sur une des cuissardes peut considérablement diminuer la résistance de votre sellette.

N.B. : Le DHV et la FFVL ont publié un communiqué sur leur site Internet respectif à ce sujet.

N.B. 2 : En situation de vol standard, les efforts appliqués sur les sangles de cuisses sont peu importants.

► Q1 : Quelles sont les sellettes qui peuvent présenter ce défaut ?

Ce défaut n'est pas lié à la sellette mais au plateau d'assise en carbone reconnaissable à sa couleur noire. Le plateau carbone est installé d'origine sur les sellettes de la gamme Light, ou en option sur d'autres modèles. En soulevant l'arrière de l'assise, vous avez accès au plateau et aux sangles de cuisses qui font le tour du plateau.



Photo 1 : exemple de sangle endommagée

► Q2 : Que dois-je faire si ma sellette est équipée d'un plateau carbone ?

Il faut vérifier l'état des sangles de cuisses au niveau du bord arrière du plateau :

RAPPEL : tout plateau carbone endommagé (cf photo 2) peut être coupant ou abrasif et entraîner une détérioration des sangles de cuisses et de la sellette. Il faut alors remplacer le plateau.

- Si les 2 sangles de cuisses, ne présentent aucun défaut visuel ou seulement une légère abrasion, il suffit dans ce cas de poser une pièce de protection autocollante + un gallon renforcé sur le plateau. Pour obtenir ce kit de protection, veuillez nous contacter.

- Si une des sangles présente une déchirure (cf photo 1), vous ne devez plus voler avec votre sellette et la retourner à un atelier agréé par SUP' AIR (adresse sur demande) pour réparation.



Photo 2 : exemple de plateau abimé

Dans tous les cas : nous prendrons en charge tous les frais de réparation et les frais d'expéditions de retour. Les frais d'envoi à notre atelier SAV ou à un atelier agréé restent à votre charge. Le délai moyen entre l'envoi à notre atelier et la réception de votre sellette est de 7 jours ouvrés.

N.B. : SUP' AIR attache une grande importance à la fabrication, au contrôle et à la qualité de ses produits. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question liée à ce communiqué. Nous mettrons tout en oeuvre pour vous répondre le plus rapidement possible.

SUP' AIR
Service Après Vente
BP 80067
74002 Annecy CEDEX
FRANCE

Tel : +33(0)4 50 45 75 29
Fax : +33(0)4 50 52 78 70
e-mail : sav@supair.com

